

Un concours à l'échelle du quartier...

Le concours d'idées Mix'cité est organisé sur 4 sites en Haute-Savoie. Chamonix, Rumilly, Vétraz-Monthoux et Sciez offrent le cadre propice pour tester l'intérêt d'un nouvel outil d'évolution douce et maîtrisée des villes préservant la possibilité d'accéder à l'habitat individuel.

Cette expérience qui restera au stade du projet sera mise en perspective avec une opération de ce type, menée depuis plusieurs années sur la commune d'Annecy-le-Vieux.

... et de la parcelle :

Dans chaque secteur, il est proposé aux équipes candidates d'élaborer un projet architectural détaillé en réponse aux besoins exprimés par l'un des habitants. Ce test grandeur nature a pour objectif d'évaluer la faisabilité technique, économique et juridique du projet.

des idées pour une évolution harmonieuse.

Sur chaque site, un cahier des charges spécifique sera édité et soumis au concours, ouvert à partir du mois de mai, aux professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et de la construction. Le palmarès doté de 42 000 € de prime sera proposé en novembre 2013 par un jury de professionnels et d'élus. Il comprendra un prix des habitants.

Au terme du concours, il pourra être proposé aux villes et aux groupes d'habitants de poursuivre la réflexion pour évaluer les conditions de réalisations des idées qui auront été apportées.

Le projet Mix'cité est développé par le CAUE de Haute-Savoie en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Savoie.

Il est soutenu par des partenaires institutionnels et économiques du département qui mettent leurs compétences et leur savoir faire au profit d'un projet novateur et ambitieux.



mixcité

**Le quartier
d'habitat Individuel,**

une des réponses
à la pénurie de
logement.

Adapter notre logement à nos besoins

Le concours d'idées Mix'cité part de l'hypothèse mise en avant par le programme de recherche Bimby¹, que des propriétaires de maisons individuelles sont prêts à diviser leur parcelle pour construire une nouvelle maison. Le temps passant, la situation professionnelle ou familiale évoluant, des besoins nouveaux apparaissent qui nécessitent une adaptation du logement : performance thermique, accessibilité, extension... L'âge limitant la capacité d'emprunt des propriétaires, les travaux ne sont souvent pas réalisés. A terme se pose la question du déménagement et de l'obsolescence de l'habitat. Diviser la parcelle pour en vendre un morceau peut constituer une solution du fait de la valeur du foncier. A partir de la décision individuelle de vendre un terrain pour financer un projet, Bimby propose de réfléchir à la régénération du quartier. Car c'est, pour les collectivités, une possibilité de densification urbaine sans obligation de maîtrise foncière et surtout la réintroduction d'un quartier dans un projet urbain par l'implication des habitants.

Dynamiser notre cadre de vie

La régénération des quartiers d'habitat individuel favorise l'apport d'une population nouvelle ainsi que l'introduction éventuelle des fonctions complémentaires de service ou de commerce. C'est également l'occasion d'améliorer la mise en relation avec les quartiers voisins, avec les cœurs de ville ou les nouveaux pôles d'attractivité pour une évolution qualitative du cadre de vie.

1- Build in my back yard :
« Construire dans mon jardin »,
en opposition à Nimby :
« Pas dans mon jardin ».
Programme de recherche
mené par l'Agence nationale
de recherche cf : bimby.fr

Préserver le foncier et nos paysages

La situation frontalière de la Haute-Savoie, le dynamisme de son économie et la qualité de ses paysages sont autant des facteurs d'attraction qui se traduisent par une augmentation démographique constante de l'ordre de 9 000 habitants par an. Le relief, les cours d'eau, la nécessité de préserver des espaces naturels de qualité et des espaces agricoles productifs contraignent l'étalement urbain. La mobilisation de l'espace disponible au sein des secteurs déjà urbanisés offre une ressource foncière intéressante classiquement utilisée pour une mutation de l'individuel vers le collectif. Ce que cherche à tester le projet Mix'cité c'est qu'il est possible, en Haute-Savoie, d'œuvrer dans le sens de la densification de certains quartiers tout en maintenant leur vocation d'habitat individuel. L'intérêt collectif et l'intérêt particulier peuvent ainsi se conjuguer à la faveur de la qualité de notre territoire.